ASSEMBLÉE NATIONALE

Procès-verbal
Le mardi, 17 octobre 2000 - n° 125

14 heures
Président : M. Jean-Pierre Charbonneau

L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.

TABLE DES MATIÈRES

La séance est ouverte à 14 h 02.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

M. le Président dépose :

Une lettre du député de la circonscription électorale de Mercier, M. Robert Perreault, en date du 6 octobre 2000, annonçant sa démission prenant effet le jour même.

(Dépôt n° 1307-20001017)

Dépôts de documents

Mme Harel, ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, dépose :

Le rapport annuel du Palais des Congrès de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

(Dépôt n° 1308-20001017)

Le rapport annuel de la Société québécoise d'assainissement des eaux, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

(Dépôt n° 1309-20001017)

Le rapport annuel de la Société d'habitation du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1999.

(Dépôt n° 1310-20001017)

Mme Lemieux, ministre d'État au Travail et à l'Emploi, dépose :

Le rapport annuel du ministère du Travail, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

(Dépôt n° 1311-20001017)

M. Chevrette, ministre des Transports, ministre délégué aux Affaires autochtones et ministre responsable de la Faune et des Parcs, dépose :

Le rapport annuel de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

(Dépôt n° 1312-20001017)

Le rapport annuel de la Fondation de la faune du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

(Dépôt n° 1313-20001017)

L'entente intervenue entre le gouvernement du Québec et le Conseil de la nation Micmac de Gespeg, concernant la pratique des activités de chasse à des fins alimentaires, rituelles ou sociales.

(Dépôt n° 1314-20001017)

M. Brassard, ministre des Ressources naturelles, dépose :

Le rapport annuel de la Société nationale de l'amiante, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

(Dépôt n° 1315-20001017)

M. Rochon, ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie, dépose :

Le rapport annuel du Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

(Dépôt n° 1316-20001017)

Le rapport annuel du Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ), pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000.

(Dépôt n° 1317-20001017)

M. Trudel, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, dépose :

Une version amendée de l'avis favorable de la Commission d'accès à l'information portant sur l'entente intervenue entre la Régie des assurances agricoles du Québec et la Fédération des producteurs de bovins du Québec relativement à la communication de renseignements nominatifs.

(Dépôt n° 1318-20001017)

Une entente modifiant l'entente relative à la perception de la contribution au Plan conjoint des producteurs de bovins du Québec par la Régie des assurances agricoles du Québec.

(Dépôt n° 1319-20001017)

M. Ménard, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel du Bureau du coroner, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1999.

(Dépôt n° 1320-20001017)

M. le Président dépose :

Un rapport spécial du Protecteur du citoyen à l'Assemblée nationale, conformément à l'article 45 de la *Loi sur le Vérificateur général*, sur quatre situations particulières touchant directement le Protecteur du citoyen.

(Dépôt n° 1321-20001017)

Le rapport annuel des activités du Directeur général des élections, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000 y compris le rapport sur les activités reliées à l'application de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1999.

(Dépôt n° 1322-20001017)

Le rapport annuel de la Commission de la représentation électorale, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2000 y compris le rapport sur les activités reliées à l'application de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1999.

(Dépôt n° 1323-20001017)

Puis M. le Président dépose les décisions du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 16 juin 2000 :

— Décision 979 concernant le Règlement permettant à certains employés occasionnels de l'Assemblée nationale de se qualifier pour accéder au statut d'employé temporaire.

(Dépôt n° 1324-20001017)

— Décision 980 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur la gestion financière et administrative.

(Dépôt n° 1325-20001017)

Il dépose ensuite :

Le nouveau diagramme de l'Assemblée, en date du 17 octobre 2000.

(Dépôt n° 1326-20001017)

Enfin, conformément à l'article 97.1 du Règlement, M. le Président dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par M. Cholette (Hull) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 18 octobre 2000, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1327-20001017)

Dépôts de rapports de commissions

M. Bertrand (Portneuf), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 5 septembre 2000, a étudié en détail le projet de loi :

n° 132 Loi modifiant la Loi sur les architectes. Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 1328-20001017)

———————

M. Williams (Nelligan), à titre de vice-président, dépose les rapports de la Commission des finances publiques qui, :

— les 12 et 13 septembre 2000, a procédé à l'examen des activités, des orientations et de la gestion de Loto-Québec, en vertu de l'article 294 du Règlement de l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 1329-20001017)

— les 27, 28 septembre et 11 octobre 2000, a étudié en détail le projet de loi :

n° 97 Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives d'ordre fiscal. Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 1330-20001017)

_____

Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François), à titre de présidente, dépose les rapports de la Commission des affaires sociales qui, :

— les 5 et 6 septembre 2000, a procédé à l'étude des rapports annuels 1998-1999 et à l'audition des Régies régionales de la santé et des services sociaux des Laurentides, du Saguenay–Lac-Saint-Jean et de Laval.

(Dépôt n° 1331-20001017)

— le 6 septembre 2000, a procédé à l'étude des rapports annuels 1997-1998 et 1998-1999 et à l'audition de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de l'Outaouais.

(Dépôt n° 1332-20001017)

— les 15 juin, 15 et 16 août 2000, a étudié en détail le projet de loi :

n° 102 Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite. Rapporté avec des amendements dont un au titre.

(Dépôt n° 1333-20001017)

_____

M. Vallières (Richmond), à titre de président, dépose les rapports de la Commission de l’aménagement du territoire qui,:

— le 7 septembre 2000, a entendu les intéressés et étudié en détail le projet de loi d'intérêt privé :

n° 225 Loi concernant l'annexion d'un territoire à celui de la Ville de Lachute. Rapporté avec des amendements.
(Dépôt n° 1334-20001017)

Le rapport est adopté.

— les 16, 17, 18 et 21 août 2000, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 137, Loi sur la Communauté métropolitaine de Québec.
(Dépôt n° 1335-20001017)

— le 6 septembre 2000, a procédé à l'audition de la Commission de la capitale nationale du Québec, conformément à l'article 27 de la *Loi sur la Commission de la capitale nationale du Québec*.
(Dépôt n° 1336-20001017)

———————

M. Rioux (Matane), à titre de président, dépose les rapports de la Commission de la culture qui,:

— les 29, 30, 31 août et 5 septembre 2000, a tenu des auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur le projet de loi n° 143, Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics et modifiant la Charte des droits et libertés de la personne. La commission a aussi tenu 2 séances de travail. Le rapport contient des recommandations.
(Dépôt n° 1337-20001017)

— les 6, 7, 12, 13 et 14 septembre 2000, a tenu des auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur le plan triennal d'immigration pour la période 2001-2003. La commission a aussi tenu 2 séances de travail. Le rapport contient des recommandations.
(Dépôt n° 1338-20001017)

———————

Mme Carrier-Perreault (Chutes-de-la-Chaudière), à titre de présidente, dépose les rapports de la Commission de l'économie et du travail qui, :

— les 29, 30 et 31 août 2000, a tenu des auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur l'avant-projet de loi intitulé «Loi sur la normalisation juridique des nouvelles technologies de l'information».

(Dépôt n° 1339-20001017)

— le 5 septembre 2000, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le «Rapport sur l'application des articles 2 et 14 de la *Loi modifiant le Code du travail*, chapitre 6 des Lois du Québec 1994».

(Dépôt n° 1340-20001017)

— le 26 septembre 2000, a procédé à l'examen du rapport quinquennal 1995-2000 du Fonds national de la formation de la main-d'oeuvre.

(Dépôt n° 1341-20001017)

— le 27 septembre 2000, a procédé à l'étude des états financiers et des rapports annuels 1997-1998 et 1998-1999 du Fonds national de la formation de la main-d'oeuvre.

(Dépôt n° 1342-20001017)

———————

M. Maciocia (Viger), à titre de vice-président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation qui, les 10 et 12 octobre 2000, a étudié en détail le projet de loi :

n° 120 Loi modifiant la Loi sur la protection sanitaire des animaux et d'autres dispositions législatives et abrogeant la Loi sur les abeilles. Rapporté avec des amendements.

(Dépôt n° 1343-20001017)

———————

M. Lachance (Bellechasse), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, le 5 septembre 2000, a étudié en détail le projet de loi :

n° 103 Loi modifiant la Loi sur la Société québécoise de récupération et de recyclage. Rapporté sans amendement.

(Dépôt n° 1344-20001017)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Paradis, leader de l'opposition officielle, dépose deux lettres concernant l'affaire Dubreuil :

La première, en date du 3 octobre 2000, envoyée à Me André Bois, par M. Claude Filion, président de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

(Dépôt n° 1345-20001017)

La seconde, en date du 5 octobre 2000, envoyée à M. Jean-Pierre Charbonneau, président de l'Assemblée nationale, par M. Paradis, leader de l'opposition officielle et député de Brome-Missisquoi.

(Dépôt n° 1346-20001017)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, Mme Harel, ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole, dépose :

Une étude préparée par la Direction des politiques municipales et la Direction de la recherche et de la prospective du ministère des Affaires municipales et de la Métropole, concernant les arrondissements de toutes les grandes villes du monde.

(Dépôt n° 1347-20001017)

Motions sans préavis

M. Bouchard, premier ministre, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale pour l'élimination de la pauvreté et réaffirme son engagement à

tout mettre en œuvre pour soutenir la pleine participation de tous et de toutes au développement du peuple québécois.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Goupil, ministre de la Justice et ministre responsable de la Condition féminine, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne non seulement la tenue de la Marche mondiale des Femmes en l'an 2000, mais qu'elle reconnaisse la nécessité de la lutte contre la violence faite aux femmes et contre leur pauvreté, à l'échelle mondiale, et se fasse ainsi solidaire d'un mouvement collectif international.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Charest, chef de l'opposition officielle, propose :

QUE soit observée à l'Assemblée nationale une minute de recueillement à l'occasion du 30e anniversaire des événements dramatiques ayant entraîné, le 17 octobre 1970, le décès de monsieur Pierre Laporte, alors député de la circonscription de Chambly et ministre de l'Immigration et du Travail en fonction.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Bissonnet, vice-président, invite ensuite l'Assemblée à observer une minute de silence.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée, pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Brassard, leader du gouvernement, convoque :

— la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur le projet de loi n° 140, Loi sur l'assurance parentale;

— la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur le projet de loi n° 136, Loi modifiant la Loi sur les forêts et d'autres dispositions législatives.

Motions sans préavis

M. Fournier (Châteauguay) propose :

> QUE l'Assemblée nationale mandate le gouvernement du Québec afin de terminer les travaux d'arpentage et les procédures d'expropriation du corridor de l'autoroute 30 entre Châteauguay et Vaudreuil, et ce, pour le mois de janvier 2002, confirmant ainsi la volonté gouvernementale d'entreprendre dès lors la construction et qu'elle demande au gouvernement fédéral de démontrer son ouverture à la mise en place d'un partenariat public/privé et de confirmer dès maintenant sa participation financière pour 50 % des fonds publics requis.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Au cours du débat, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Chevrette, ministre des Transports, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 10 avril 2000, qu'il a fait parvenir à M. David M. Collenette, ministre fédéral des Transports, concernant différents projets dont celui de l'autoroute 30.

(Dépôt n° 1348-20001017)

Copie d'un communiqué, en date du 11 avril 2000, concernant le plan de gestion des déplacements de la région métropolitaine.

(Dépôt n° 1349-20001017)

Copie d'une lettre, en date du 19 juillet 2000, qu'il a fait parvenir à M. David M. Collenette, ministre fédéral des Transports, concernant le prolongement de l'autoroute 30 ainsi que quelques articles de journaux sur le même sujet.

(Dépôt n° 1350-20001017)

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Lamoureux (Anjou) propose :

QUE l'Assemblée nationale offre ses plus sincères félicitations à tous les athlètes québécois pour leur participation exceptionnelle aux jeux olympiques d'été de Sydney.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE le nom de M. Sylvain Simard soit substitué à celui de M. Robert Perreault comme parrain des projets de loi suivants :

n° 113 Loi instituant la carte nationale d'identité;

n° 122 Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, le Code des professions et d'autres dispositions législatives;

n° 143 Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics et modifiant la Charte des droits et libertés de la personne.

La motion est adoptée.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Bissonnet, vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 18 octobre 2000, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Cholette (Hull). Cette motion se lit comme suit :

> QUE l'Assemblée nationale garantisse le droit des citoyens de chaque municipalité de choisir, par référendum, s'ils acceptent ou non de fusionner leurs municipalités.

AFFAIRES DU JOUR

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'exécution d'un mandat de surveillance d'organisme à l'égard de la Commission des valeurs mobilières du Québec. Ce rapport contient des recommandations.

À la suite d'une réunion avec les leaders, M. Bissonnet, vice-président, répartit ainsi le temps de parole pour ce débat restreint : cinq minutes sont allouées au député indépendant; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes ou par le député indépendant pourra être redistribué et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Le débat s'ensuit.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

À 17 h 35 du consentement de l'Assemblée, M. Pinard, vice-président, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

Débats de fin de séance

À 18 h 08, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

— le premier, sur une question adressée par M. Chagnon (Westmount–Saint-Louis) à Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, concernant les fusions municipales forcées dans la région de Montréal;

— le deuxième, sur une question adressée par M. Després (Limoilou) à Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, concernant les fusions municipales forcées dans la région de Québec;

— le troisième, sur une question adressée par M. Cholette (Hull) à Mme Harel, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, concernant les fusions municipales forcées.

_____

À 18 h 44, M. Pinard, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 18 octobre 2000, à 10 heures.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le vendredi 16 juin 2000, à 22 h 05, au cabinet du Lieutenant-gouverneur, en présence de M. Bédard, directeur du Secrétariat de l'Assemblée, il a plu à l'honorable Lise Thibault, Lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

n° 86 Loi sur la police;

n° 87 Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives;

n° 94 Loi sur l’administration financière;

n° 100 Loi modifiant la Loi sur les fondations universitaires;

n° 107 Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux;

n° 109 Loi sur l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse;

n° 110 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal;

n° 112 Loi sur la sécurité incendie;

n° 114 Loi modifiant la Loi sur le cinéma;

n° 116 Loi modifiant la Loi sur la Régie de l'énergie et d'autres dispositions législatives;

n° 117 Loi modifiant la Loi sur l'assurance-médicaments et la Loi sur la Régie de l'assurance maladie du Québec;

n° 118 Loi modifiant diverses dispositions législatives dans le secteur de l'éducation concernant la confessionnalité;

n° 119 Loi instituant le Fonds Jeunesse Québec;

n° 121 Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu et d'autres dispositions législatives;

n° 123 Loi modifiant la Loi sur les produits agricoles, les produits marins et les aliments et d'autres dispositions législatives et abrogeant la Loi sur les produits laitiers et leurs succédanés;

n° 124 Loi modifiant la Loi sur l'organisation territoriale municipale et d'autres dispositions législatives;

n° 125 Loi sur l'exercice des activités de bourse au Québec par Nasdaq;

n° 126 Loi sur les coopératives de services financiers;

n° 128 Loi modifiant la Loi sur le ministère de la Famille et de l'Enfance;

n° 130 Loi modifiant le Code de la sécurité routière (*titre modifié*);

n° 131 Loi modifiant les régimes de retraite des secteurs public et parapublic;

n° 133 Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux concernant la Nation Naskapi de Kawawachikamach;

n° 134 Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal;

n° 135 Loi modifiant la Loi sur les transports;

n° 141 Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu concernant la suspension des mesures de recouvrement;

n° 142 Loi modifiant la Loi sur le ministère des Transports;

n° 227 Loi concernant La Société Aéroportuaire de Québec;

n° 228 Loi modifiant la Loi sur la charte de la Coopérative fédérée de Québec;

n° 231 Loi concernant la Municipalité de Deauville;

n° 232 Loi concernant la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu;

n° 233 Loi concernant la Ville de Verdun;

n° 234 Loi concernant la Ville de Varennes;

n° 235 Loi concernant la Ville de Sainte-Thérèse.

Le président